



HAL
open science

Les infinitifs en persan

Pollet Samvelian, Reza Mir-Samii

► **To cite this version:**

Pollet Samvelian, Reza Mir-Samii. Les infinitifs en persan. *Faits de langues*, 2007, 30, pp.117-135.
halshs-00665969

HAL Id: halshs-00665969

<https://shs.hal.science/halshs-00665969v1>

Submitted on 3 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les infinitifs en persan

Reza Mir-Samii* & Pollet Samvelian**

1. INTRODUCTION

L'infinitif persan-manifeste des propriétés hybrides verbo-nominales, tant sur le plan morphologique que syntaxique. Dans cet article, nous présenterons tout d'abord une description détaillée des propriétés morphologiques et syntaxiques de l'infinitif en persan. Cette description nous permettra d'identifier deux emplois distincts pour ce dernier : un emploi nominal et un emploi verbal. Dans l'emploi nominal, bien qu'ayant exactement la même distribution qu'un syntagme nominal, l'infinitif manifeste des propriétés morphologiques et syntaxiques hybrides verbo-nominales. Notamment, le constituant qu'il forme avec ses dépendants peut être envisagé comme un syntagme verbal enchâssé dans un syntagme nominal, à l'instar du gérondif en anglais (Pullum 1991). Dans son second emploi, qui a une distribution limitée à la fonction sujet, l'infinitif manifeste exclusivement des propriétés verbales et il ne se distingue d'un verbe fléchi que par son inaptitude à avoir un sujet réalisé.

Nous considérerons que dans ce second emploi, l'infinitif est une forme dans le paradigme des formes verbales, au même titre que les différentes formes fléchies, mais auquel sont associées des contraintes particulières. En revanche, dans son emploi nominal, et uniquement dans cet emploi, l'infinitif sera considéré comme une catégorie lexicale mixte, à la fois verbale et nominale, dans la définition de Malouf (1998). Nous proposerons une formalisation de cette analyse dans le cadre du modèle Head-driven Phrase Structure Grammar (HPSG).

2. LES PROPRIÉTÉS DE L'INFINITIF EN PERSAN

L'infinitif persan est formé d'un radical verbal et de la désinence *-an*. Chaque forme verbale présente deux radicaux, l'un réservé aux 'temps' du présent (Radical 1) et l'autre aux 'temps' du passé (Radical 2). L'infinitif est régulièrement formé à partir du radical du passé (R2) : *xâb* (R1), *xâbid* (R2) → *xâbidan* "dormir". Ces deux radicaux s'emploient en position argumentale au

* Université du Maine – Erlilum et EA 1483-Paris III. Courriel : Reza.Mir-Samii@univ-lemans.fr

** Université de Paris III – Mondes iranien et indiens. Courriel : pollet.samvelian@univ-paris3.fr

même titre que les noms et s'associent avec les affixes flexionnels nominaux¹ ou participer à la création lexicale par dérivation ou par composition².

Dans ces emplois, le radical (R1 ou R2) prend le nom de 'l'infinitif apocopé' par opposition à celui dit 'plein' (R2 + désinence de l'infinitif). Notre propos portera exclusivement sur l'infinitif 'plein'³, que nous appellerons par commodité 'infinitif' tout court, en commençant par une description détaillée de l'ensemble de ses propriétés morphologiques et syntaxiques (distribution et syntaxe interne).

2.1. Les propriétés morphologiques de l'infinitif

Contrairement aux verbes finis, l'infinitif n'apparaît ni avec les préfixes aspectuo-modaux *mi-* (préfixe de l'imperfectif) et *be-* (préfixe du subjonctif), ni avec les désinences personnelles verbales. Il peut, en revanche, accueillir le préfixe de négation *na-*:⁴

- (1) *nâ-* : *na-xâbidan* 'ne pas dormir', *na-kardan* 'ne pas faire', ...

L'infinitif se combine, en revanche, sans restriction apparente avec les affixes flexionnels nominaux, notamment :

— le suffixe du pluriel *-hâ* :

- (2) kaf *zadan-hâ*
 paume frapper-PL⁵
 'les applaudissements' (Litt. 'les applaudir')

— l'enclitique possessif :

- (3) kaf *zadan-hâ-yaš*

¹ tel l'*ezafé* dans l'exemple suivant associé à *xâb* (radical 1 de *xâbidan* "dormir").

<i>xâb-e</i>	<i>ziyâd</i>	<i>zarar darâd</i>
R1 <i>dormir</i> -EZ	trop	néfaste R1 <i>avoir</i> 3SG
Litt. 'le trop dormir nuit à la santé'		

² et ce pour former d'autres noms; ce sont de "véritables" nominalisations, et ont une entrée dans le dictionnaire. La dérivation peut être suffixale ou impropre (ex. : *did-âr* (R2 *voir*-SUF) "rencontre", *xarid* (R2 *acheter*) "achat", etc. Quant à la composition, elle peut se faire par coordination ou par juxtaposition (ex. *zad o xord* (R2 *frapper* et R2 *encaisser*) "conflit, bagarre", *dud keš* ('fumée' + R1 *tirer*) "cheminée", etc.). Sur ce point voir, entre autres, Sâdeqi 2005.

³ A noter aussi que ces infinitifs "pleins/apocopés" présentent des comportements proches des formes "longues/courtes" des créoles français qu'analysent D. Véronique dans ce même volume.

⁴ A noter que les noms, même prédictifs, excluent le préfixe *na-* (ex. *enteqâd* "critique" → **na-enteqâd* (Litt. "non-critique"), et que les adjectifs ont un préfixe propre *nâ-* (ex. *mehrabân* "gentil" → *nâ-mehrabân* (Litt. "non-gentil").

⁵ Abréviations : CMPR = comparatif, EZ = *ezâfé*, INDEF = indéfini, IPF = imperfectif, NEG = négation, ODD = objet direct défini, PAS = passé, PL = pluriel, PP = participe passé, PRES = présent, SG = singulier, SUBJ = subjonctif.

- paume frapper-Pl-ENCL3SG
 ‘ses applaudissements’ (Litt. ‘ses applaudir’)
 – le déterminant indéfini *-i* :
- (4) kaf zadan-i šadid-tar az hamiše
 paume frapper-INDEF fort-CMPR de toujours
 (Litt.) ‘un applaudissement plus fort que jamais’
- l’*ezâfé* *-e* :⁶
- (5) kaf zadan-e šadid
 paume frapper-EZ fort/vif
 ‘Un vif applaudissement’, ‘le fait d’applaudir fortement’

Ces données montrent que l’infinitif a des propriétés morphologiques mixtes, verbales et nominales.

3.2. La distribution de l’infinitif

La distribution (ou la syntaxe externe) de l’infinitif coïncidant avec celle d’un nom (syntagme nominal, il se rencontre dans toutes les positions argumentales réservées aux SN, remplit les mêmes fonctions syntaxiques, et s’associe à des prépositions pour former des syntagmes prépositionnels :

- Sujet :

- (6) [dir be madrase residan-e to] ma-râ asabâni
 tard à école arriver-EZ toi moi-ODD furieux
 mi-kon-ad
 IPF-faire.PRES-3.SG
 ‘Le fait que tu arrives en retard à l’école me met en colère.’

- Complément de verbe :

- (7) Maryam [dir be madrase residan]-râ dust na-dârad
 Maryam tard à école arriver-ODD ami NEG-avoir.PRES
 ‘Maryam n’aime pas arriver en retard à l’école.’

- Sprép ou Complément de nom :

- (8) Maryam az [dir be madrase residan] asabâni mi-šâv-ad
 Maryam de tard à école arriver furieux IPF-devenir.PRES-3.sg
 ‘Maryam se fâche **lorsqu’elle** arrive en retard à l’école.’
- (9) vaqt-e [be madrase raftan-e maryam] resid

⁶ A noter que l’*ezâfé*, qui est réalisé comme une voyelle enclitique, apparaît exclusivement dans les constituants dont la tête est un élément du type nominal (noms, adjectifs et prépositions issues de noms (Pour une discussion détaillée, voir Samvelian 2007). L’*ezâfé* relie la tête à ces modificateurs et à son unique complément direct nominal et ces derniers entre eux. Le fait que l’*ezâfé* puisse s’attacher à l’infinitif est par conséquent un argument important en faveur du statut nominal de ce dernier.

temps-EZ à école aller-EZ Maryam arriver.PAS
 'Le temps pour Maryam d'aller à l'école est arrivé.'

Les données examinées dans cette section permettent d'affirmer que, pour les têtes lexicales qui le sélectionnent, le constituant formé par l'infinitif et ses dépendants s'apparente à un syntagme nominal. Autrement dit, tout élément sous-catégorisant pour un syntagme nominal sous-catégorise également pour un syntagme infinitif.

2.3. La syntaxe interne

Si du point de vue de sa syntaxe externe, l'infinitif se range plutôt clairement du côté des noms, sa syntaxe interne lui confère un statut plus problématique. En effet, la structure interne du constituant regroupant l'infinitif et ses dépendants correspond soit à celle d'un syntagme nominal soit à celle d'un syntagme verbal.

— *L'ordre des mots* : Le persan étant une langue SOV, les dépendants d'un verbe le précèdent en règle générale :

- (10) maryam ketâb-râ be omid dâd
 Maryam livre-ODD à Omid donner.PAS
 'Maryam a donné le livre à Omid.'

Le syntagme nominal est au contraire à tête initiale. A l'exception de certains déterminants, tous les dépendants suivent le nom. En outre, les modifieurs adjectivaux et le complément du nom à valeur possessive sont introduits par l'*ezâfé*. Les syntagmes prépositionnels, quant à eux, selon qu'ils ont une fonction plutôt adjectivale ou argumentale, sont soit introduits par l'*ezâfé* soit tout simplement juxtaposés au nom. Dans ce cas, ils suivent les constituants introduits par l'*ezâfé* :

- (11) in maqâle-ye tulâni maryam darbâre-ye miniâtur
 ce article-EZ long- Maryam concernant-EZ miniature
 'ce long article de Maryam sur la miniature'

Avec l'infinitif, on observe les deux possibilités. Ainsi, dans (12), tous les dépendants de l'infinitif le précèdent, alors que dans (13), ils le suivent et sont reliés à ce dernier par l'*ezâfé*.

- (12) [in goldân-râ lab-e panjare gozâštan] xatarnâk ast
 ce vase-ODD bord-EZ fenêtre mettre dangereux être.PRES
 'Poser ce vase au bord de la fenêtre est dangereux.'
- (13) [gozâštan-e in goldân lab-e panjare] xatarnâk ast
 mettre-EZ ce vase bord-EZ fenêtre dangereux être.PRES
 'Poser ce vase au bord de la fenêtre est dangereux.'

— *La réalisation du 'sujet' (premier argument)* : Contrairement aux verbes finis, l'infinitif n'apparaît jamais avec un sujet réalisé en persan. Le sujet non-réalisé s'interprète alors, selon le contexte, soit comme coréférent au sujet de la

phrase, soit comme renvoyant à tout référent potentiel. Ainsi, l'exemple (7), repris en (14a) ci-dessous, est susceptible de deux interprétations, ce qui implique que le sujet non réalisé de l'infinitif n'est ni 'contrôlé', ni 'monté' :

(14a) maryam [dir be madrase residan]-râ dust na-dârad
 Maryam tard à école arriver-ODD ami NEG-avoir.PRES
 'Maryam n'aime pas arriver en retard à l'école.'
 'Maryam n'aime pas que quiconque arrive en retard à l'école.'

(b) *maryam [omid dir be madrase residan]-râ
 Maryam Omid tard à école arriver-ODD
 dust na-dârad
 ami NEG-avoir.PRES
 (pour dire) 'Maryam n'aime pas qu'Omid arrive en retard à l'école.'

La seule réalisation syntaxique possible pour le premier argument de l'infinitif est celle d'un complément du nom, c'est-à-dire un syntagme nominal qui suit l'infinitif et qui est introduit par l'*ezâfé*.

(15a) maryam [dir be madrase residan-e **omid**]-râ dust na-dârad
 Maryam tard à école arriver-EZ Omid-ODD ami NEG-avoir.PRES
 Litt. 'Maryam n'aime pas arriver en retard à l'école d'Omid.'

– *La réalisation du 'complément d'objet direct'* : Contrairement au sujet, le complément d'objet direct peut être réalisé soit selon les mêmes modalités que le COD d'un verbe fini, et à ce titre être suivi de l'enclitique *-râ* (cf. ex. 12), soit comme un complément du nom, et dans ce cas suivre l'infinitif, lui-même accompagné de l'*ezâfé*. Toutefois, étant donné qu'il ne peut y avoir qu'un seul complément du nom introduit par l'*ezâfé* au sein du syntagme nominal en persan, seul un des deux arguments directs de l'infinitif – le 'sujet' ou le 'COD' – peut avoir une telle réalisation :

(16a) âmadan-e maryam
 venir-EZ Maryam
 'la venue de Maryam'

(b) sâxtan-e in xâne
 construire-EZ ce maison
 'la construction de cette maison'

(c) *sâxtan-e maryam-e in xâne
 construire-EZ Maryam-EZ ce maison
 (pour dire) 'la construction de cette maison par Maryam'

(d) xâne sâxtan-e maryam
 maison construire-EZ Maryam
 'le fait que Maryam construise une maison'

Pour les prédicats intransitifs, cela ne pose pas de problème : l'argument unique est réalisé comme un complément (ex. 16a). Lorsqu'il s'agit d'un prédicat transitif, si le second argument n'est pas réalisé comme un COD en précédant l'infinitif, alors c'est lui qui sera réalisé en priorité comme un complément

suyvant l'infinitif et le premier argument restera non-réalisé (ex. 16b). En revanche, comme le montre (16d), la réalisation du COD devant l'infinitif ouvre la voie à la réalisation du premier argument comme un complément introduit par l'*ezâfé*. Il faut cependant noter que des exemples tels que (17), où le premier argument est réalisé comme un complément introduit par l'*ezâfé* en dépit de la non-réalisation du second argument, restent néanmoins possibles. Toutefois, l'interprétation non-événementielle de l'infinitif semble être privilégiée au détriment d'une lecture événementielle ou processive :

- (17) *neveštan-e* *omid*
 écrire-EZ *omid*
 'l'écriture d'Omid' (et non : 'le fait qu'Omid écrive')

— *La réalisation des modifieurs* : Outre la réalisation prépositionnelle, qui est commune aux modifieurs nominaux et verbaux, les modifieurs de l'infinitif peuvent se réaliser soit comme un adverbe, soit comme un adjectif. Dans le premier cas, ils précèdent l'infinitif (ex. 18a), dans le second, ils le suivent et sont introduits par l'*ezâfé* (ex. 18b). Étant donné que les noms excluent les modifieurs adverbiaux (ex. 19), et que les verbes, à l'inverse, ne se combinent pas avec les modifieurs adjectivaux⁷ (ex. 20b), cette propriété confirme une nouvelle fois le statut mixte verbo-nominal de l'infinitif.

- (18a) *hamiše* *enteqâd* *kardan-e* *maryam*
 toujours critique faire-EZ Maryam
 'le fait que Maryam fasse toujours des critiques'
- (b) *enteqâd* *kardan-e* *hamišegi-e*⁸ *maryam*
 critique faire-EZ permanent-EZ Maryam
 'le fait que Maryam fasse des critiques permanentes.'
- (19a) **enteqâd-e* *hamiše* *az* *omid*
 critique-EZ toujours de Omid
 (pour dire) 'la critique permanente d'Omid'
- (b) *enteqâd-e* *hamišegi* *az* *omid*
 critique-EZ permanent de Omid
 'la critique permanente d'Omid'
- (20a) *maryam* *hamiše* *enteqâd* *mi-kon-ad*
 Maryam toujours critique IPF-faire.PRS-3.SG
 'Maryam fait toujours des critiques.'
- (b) **maryam* *hamišegi* *enteqâd* *mi-kon-ad*

⁷ Il convient de préciser que dans de nombreux cas, il est difficile de départager les adjectifs et les adverbes en persan. Comme le note Lazard et al. (2006), 'la classe des adverbes est assez mal délimitée ; elle interfère d'une part avec la classe des adjectifs, d'autre part et d'une autre manière avec celle des substantifs. En effet, de nombreux adjectifs peuvent être employés comme des adverbes et une majorité des adverbes de lieu et de temps possèdent une partie des propriétés des noms'. (p. 79).

⁸ L'adjectif *hamišegi* "permanent" est dérivé de l'adverbe *hamiše* "toujours".

Maryam permanent critique IPF-faire.PRS-3.SG
 (pour dire) 'Maryam fait toujours des critiques.'

Résumons : si la distribution du groupe infinitif semble correspondre à celle d'un nom, la structure en est tantôt celle d'un syntagme nominal, tantôt celle d'un syntagme verbal. Dans la section suivante, nous verrons tout d'abord que les deux schémas de réalisation peuvent coexister au sein d'un même syntagme. Il sera montré toutefois que cette possibilité est soumise à une contrainte significative : le complément d'objet direct de l'infinitif doit être réalisé dans ce cas comme un nom non-déterminé et ne peut par conséquent pas être suivi de *-râ*. Autrement dit, en présence d'un objet direct déterminé ou marqué de *-râ*, la structure interne du groupe infinitif est exclusivement celle d'un syntagme verbal. En outre, la distribution en est limitée à la fonction sujet. Ces constats conduisent à établir deux types de constructions infinitives en persan, l'une clairement verbale et l'autre mixte (verbo-nominale), et à reconsidérer en conséquence la possibilité pour les projections verbales d'assumer la fonction sujet en persan.

3. VERS UNE BIPARTITION DES CONSTRUCTIONS INFINITIVES : CONSTRUCTION MIXTE VS. CONSTRUCTION VERBALE

Comme le montre l'exemple suivant, les deux modes de réalisation des arguments peuvent coexister au sein d'un même constituant :

- (21) [dir be madrase residan-e maryam] omid-râ
 tard à école arriver-EZ Maryam Omid-ODD
 asabâni mi-kon-ad
 furieux IPF-faire.PRS-3.SG
 'Le fait que Maryam arrive en retard à l'école rend Omid furieux.'

Dans cet exemple, le modifieur adverbial et le complément prépositionnel locatif précèdent l'infinitif *residan* "arriver", alors que le premier argument de l'infinitif le suit. La structure interne du constituant correspond donc en partie à celle d'un syntagme nominal et en partie à celle d'un syntagme verbal. Cette propriété de l'infinitif en persan en fait une catégorie mixte dans le sens de Bresnan (1997).

3.1. La construction mixte verbo-nominale

Cette construction mixte est soumise à une contrainte importante relative à la détermination et au marquage du COD, illustrée par l'exemple suivant :

- (22a) român neveštan-e maryam
 român écrire-EZ Maryam
 'le fait que Maryam écrive un/des romans'
- (b) *in român-râ neveštan-e maryam
 ce roman-ODD écrire-EZ Maryam

(pour dire) ‘le fait que Maryam écrive ce roman’

L'exemple (22a) montre que le premier et le second argument de l'infinitif (i.e. les arguments correspondant respectivement au sujet et à l'objet du verbe) peuvent se réaliser simultanément dans le groupe infinitif, à condition que le premier argument soit réalisé comme un complément du nom introduit par l'*ezâfé* et le second comme un complément d'objet précédant l'infinitif. L'exemple (22b) suggère que le COD doit être dans ce cas un nom non-déterminé. En effet, non seulement *-râ* mais également le déterminant indéfini *-i* est exclu dans cet exemple, comme le montre l'agrammaticalité de (23) :

(23) *român-i neveštan-e maryam
 roman-INDEF écrire-EZ Maryam
 (pour dire) ‘le fait que Maryam écrive un roman’

Autrement dit, en ce qui concerne la réalisation syntaxique de l'objet, la partie verbale de la construction mixte rappelle la formation des prédicats complexes nom-verbe en persan⁹. Lazard et al. (2006), sans entrer dans les détails de la question, expriment une intuition similaire : "Les compléments précédant un infinitif forment avec lui un groupe unifié non seulement du point de vue syntaxique, mais aussi sémantique, et tendent à devenir une unité sémantique unique" (p. 152).

Mise à part cette contrainte sur l'objet, les autres membres de la construction infinitive mixte peuvent se réaliser librement selon un mode propre au syntagme nominal ou verbal : les groupes prépositionnels peuvent précéder ou suivre l'infinitif et ce dernier peut prendre des modificateurs adjectivaux ou adverbiaux. Toutefois, contrairement à ce qui se passe dans un certain nombre de langues – le tswana par exemple (cf. Creissels et Godard 2005) – les deux parties nominales et verbales restent bien distinctes. Ainsi, il est exclu qu'un modifieur adverbial apparaisse après l'infinitif en interrompant le domaine de l'*ezâfé*. À l'inverse, un modifieur adjectival se réalisera nécessairement à l'intérieur du domaine de l'*ezâfé*, en suivant l'infinitif. Par conséquent, on peut établir une structure à deux étages pour la construction infinitive mixte : un syntagme verbal, réunissant l'infinitif et les éléments qui le précèdent, qui est à son tour enchâssé dans un syntagme nominal, contenant le domaine de l'*ezâfé* et d'éventuels syntagmes prépositionnels postposés à l'infinitif. Quant à sa distribution, la construction mixte apparaît sans restriction dans toutes les positions susceptibles d'accueillir un syntagme nominal.¹⁰

3.2. La construction verbale

⁹ C'est un fait bien connu à propos du persan que les objets non-déterminés ou 'nus' tendent à former un prédicat sémantique avec le verbe. Pour une étude approfondie de ce phénomène, on peut se référer, entre autres, à Lazard (1982), Dabir-Moghaddam (1995), Samvelian (2001), Megerdooomian (2002) et Karimi (2003).

¹⁰ Un tableau récapitulatif des différentes propriétés de cette construction se trouve à la fin de cette section.

Cette construction s'apparente à tous égards à un syntagme verbal : le complément d'objet direct, éventuellement déterminé ou accompagné de *-râ* précède l'infinitif ; le premier argument ne peut pas être réalisé ni à l'intérieur (voir ex. (22) plus haut), ni à l'extérieur du constituant et reçoit toujours une interprétation du type 'PRO arbitraire', et enfin, les modificateurs adjectivaux sont exclus :

- (24a) român xândan-e harruze¹¹
 român lire-EZ quotidien
 'le fait de lire un/des roman(s) tous les jours' / 'la lecture quotidienne de romans'
- (b) *in român-râ xândan-e harruze
 ce roman-râ lire-EZ quotidien
 (pour dire) 'le fait de lire ce roman tous les jours' / 'la lecture quotidienne de ce roman'

Par ailleurs, contrairement à l'infinitif nominal, l'infinitif verbal ne se combine avec aucun affixe flexionnel nominal :

- (25a) dir âmadan-hâ-ye to
 tard arriver-PL-EZ toi
 'tes arrivées tardives'
- (b) *in širini-râ xordan-hâ
 ce sucrerie manger-PL
 (pour dire) 'le fait de manger souvent cette sucrerie (ou ce genre de sucrerie)'

Outre sa syntaxe interne, l'infinitif verbal se distingue de l'infinitif nominal par sa distribution, qui est nettement plus réduite que celle de ce dernier, comme en témoignent les exemples suivants :

— le constituant formé par l'infinitif verbal peut occuper la fonction sujet :

- (26a) [har ruz ketâb xândan] barâye bačče-hâ
 chaque jour livre lire pour enfant-PL
 jâleb nist
 intéressant NEG.être.PRES
 'Lire un/des livre(s) tous les jours n'est pas intéressant pour les enfants.'
- (b) [har ruz in ketâb-râ xândan] barâye bačče-hâ
 chaque jour ce livre-ODD lire pour enfant-PL
 jâleb nist
 intéressant NEG.être.PRES
 NEG.être.PRES
 'Lire ce livre tous les jours n'est pas intéressant pour les enfants.'

— il est en revanche exclu en fonction COD ou complément de préposition :

¹¹ *Harruze* 'quotidien' est un adjectif dérivé de l'adverbe *harruz* 'tous les jours, quotidiennement' (Litt. 'chaque jour').

- (27a) [har ruz ketâb xândan]-râ mofid ne-mi-dân-am
chaque jour livre lire-ODD utile NEG-IPF-savoir.PRES.1.SG
'Je n'estime pas utile de lire un/des livre(s) tous les jours.'
- (b) *[har ruz **in** ketâb-**râ** xândan]-râ mofid ne-mi-dân-am
chaque jour ce livre-ODD lire-ODD utile NEG-IPF-savoir.PRES.1.SG
'Je n'estime pas utile de **lire ce livre** tous les jours.'
- (28a) bâ [har ruz ketâb xândan] movâfeq nist-am
avec chaque jour livre lire d'accord NEG.être.PRES-1.SG
(Litt.) 'Je ne suis pas d'accord avec lire un/des livre(s) tous les jours.'
- (b) *bâ [har ruz **in** ketâb-**râ** xândan] movâfeq nist-am
avec chaque jour ce livre-ODD lire d'accord NEG.être.PRES-1.SG
(Litt.) 'Je ne suis pas d'accord avec lire ce livre tous les jours.'

Ces exemples montrent que, contrairement à l'infinitif nominal, la distribution de l'infinitif verbal ne coïncide pas avec celle d'un syntagme nominal. Or, nous avons vu précédemment qu'elle ne semblait pas non plus correspondre à celle des projections verbales, dans la mesure où d'une part les complétives ne peuvent pas occuper la fonction sujet sans être introduite par un démonstratif, et que d'autre part l'infinitif n'alterne pas avec une complétive dans les contextes, bien entendu, où le verbe principal sous-catégorise nécessairement pour une projection verbale. Cependant, certaines données laissent à penser qu'il faille nuancer cette dernière affirmation. Il y aurait en effet plus de parallélisme entre l'infinitif verbal et un verbe fléchi en fonction du sujet ou complément qu'il n'y paraît au premier abord, si l'on tenait compte des deux faits suivants :

- (a) En persan classique, et même de nos jours dans le langage poétique, l'infinitif peut alterner avec un verbe fléchi en fonction objet.
(b) Les complétives sujet, sans un élément nominal introducteur, sont naturelles en position post-verbale.

Concernant le point (a), comme il a été dit précédemment, dans des cas où un verbe sous-catégorise pour un complément verbal, ce dernier se réalise comme un verbe fléchi :

- (29) to mi-tavânest-i be-rav-i
toi IPF-pouvoir.PAS-2.SG SUBJ-aller.PRES-2.SG
'Tu aurais pu partir.'

Comme le montre cet exemple, le verbe régi est fléchi au même titre que le verbe recteur, le sujet non réalisé du verbe régi étant coréférent (ou "contrôlé") par le sujet du verbe recteur. Or, en persan classique, l'alternance se faisait avec un infinitif plein. Le persan littéraire et le langage poétique font encore grand usage de cette possibilité, illustrée par le vers suivant, tiré d'un poème contemporain :

- (30) be suy-aš mi-tavânest-i xazidan¹²

¹² *Katibe*, poème de M. Axavân Sales.

à direction-3.SG IPF-pouvoir.PAS-2.SG ramper
 'Tu aurais pu ramper en sa direction.'

Etant donné que le verbe *tavânestan* "pouvoir" ne sous-catégorise pas pour un syntagme nominal, l'infinitif dans (30) est sans ambiguïté un infinitif verbal. On peut par conséquent affirmer qu'il existe des contextes dans lesquels l'infinitif verbal alterne avec une projection verbale.

Quant au point (b) ci-dessus, pour qu'une complétive puisse apparaître comme sujet, elle doit être introduite un élément nominal – le démonstratif *in* "ce" (18a), qui joue le même rôle que "ce que" de nominalisation d'une proposition en français – comme le montre le contraste entre les deux exemples suivants :¹³

(31a) [in-ke Omid dir be madrase be-res-ad] ma-râ
 ce-que Omid tard à école SUBJ-arriver.PRES moi-ODD
 asabâni mi-kon-ad
 furieux IPF-faire.PRES-3.SG
 'Le fait qu'Omid arrive en retard à l'école me met en colère.'

(b) *[ke Omid dir be madrase be-res-ad] ma-râ asabâni

Toutefois, cette contrainte semble inopérante lorsque la complétive apparaît dans une position post-verbale, comme le montre l'exemple suivant :

(32) be mâ gofte šod ke šomâ dar safar hast-id
 à nous dire.PP devenir.PAS que vous en voyage être.PRS-2.PL
 'Il nous a été dit que vous étiez en voyage.' / (Litt.) 'A nous a été dit que vous étiez en voyage.'

Il s'agit d'une construction passive correspondant à la construction active suivante :

(33) kasi be mâ goft ke šomâ dar safar
 quelqu'un à nous dire.PAS que vous en voyage
 hast-id
 être.PRES-2.PL
 'Quelqu'un nous a dit que vous étiez en voyage.'

¹³ Précisons au passage que l'agrammaticalité de (31b) n'est en aucune manière révélatrice d'une interdiction générale pour les subordonnées introduites par *ke* "que" de remplir directement une fonction syntaxique, sans être précédée d'un démonstratif. Ainsi, dans l'exemple suivant, la complétive est le COD du verbe *dânestan* 'savoir' :

omid mi-dân-ad [(ke) maryam be madrase mi-rav-ad]
 Omid IPF-savoir.PRES-3.SG (que) Maryam à école IPF-aller.PRES-3SG
 'Omid sait que Maryam va à l'école.'

Des restrictions similaires à celles illustrées par (31b) sont observées ailleurs lorsque la complétive est complément d'une préposition.

NB : En règle générale, la présence de la conjonction *ke* 'que' n'est pas obligatoire pour introduire un complément complétive (voir Lazard et al. 2006)

La complétive COD en (33) devrait *a priori* assumer la fonction sujet dans la construction passive. Or, la phrase suivante est agrammaticale :

- (34) *ke šomâ dar safar hast-id be mâ
 que vous en voyage être.PRES-2.PL à nous
 gofte šod
 dire.PP devenir.PAS
 (pour dire) 'Il nous a été dit que vous étiez en voyage.' / (Litt.) 'que vous étiez en voyage, à nous a été dit.'

Toutefois, la postposition de la complétive au verbe rend cet exemple grammatical, comme c'est le cas en (32). Nous sommes conscients que la complétive postposée n'est pas nécessairement le sujet de la phrase et que l'hypothèse d'une construction impersonnelle est tout à fait envisageable pour (32). Cette question nécessite une étude à part et dépasse largement le propos du présent article. Cependant, nous pensons que le contraste entre (32) et (34) pourrait suggérer que l'agrammaticalité de ce dernier n'est pas tant liée à la fonction grammaticale de la complétive qu'à sa position préverbale.

Les données examinées dans cette section montrent que dans l'emploi verbal, l'infinitif est comparable à un verbe, non seulement du point de vue de la structure de la projection dont il est la tête, mais également du point de vue de sa distribution. Nous concluons donc définitivement que l'infinitif verbal est un verbe et ne manifeste aucune des propriétés d'une catégorie nominale ou mixte.

Le tableau suivant récapitule les propriétés respectives de deux emplois de l'infinitif :

	Infinitif nominal	Infinitif verbal
COD précède l'infinitif	+	+
COD Dét / -râ	-	+
ARG1 réalisé	+	-
Modificateurs adjectivaux	+	-
Modificateurs adverbiaux	+	+
Morphologie nominale	+	-
Préfixe négation <i>na-</i>	+	-
Fonctions syntaxiques	celles d'un SN	sujet

Pour conclure : l'examen des propriétés morphologiques et syntaxiques de l'infinitif en persan nous a conduits à établir deux emplois distincts de ce dernier : l'emploi verbal et l'emploi nominal.

Dans le premier cas, l'infinitif manifeste exclusivement des propriétés d'un verbe. Sur le plan morphologique, il se combine avec le morphème de la négation verbale *na-* et exclut tous les affixes flexionnels nominaux. Sa syntaxe interne est celle d'un syntagme verbal : le complément d'objet direct précède l'infinitif et peut être marqué de *-râ* (propriété réservée aux compléments verbaux et exclus avec les compléments de nom, de préposition et d'adjectif) et les compléments prépositionnels peuvent précéder ou suivre l'infinitif. En outre, l'infinitif verbal, à l'instar des verbes fléchis est compatible avec les modificateurs adverbiaux, alors qu'il exclut les modificateurs adjectivaux. La distribution de

l'infinitif verbal est extrêmement restreinte et se limite à la fonction sujet de certains verbes. Il ne peut en revanche pas être un objet direct, ni un complément de nom, d'adjectif ou de préposition.

Dans l'emploi nominal, en revanche, l'infinitif a des propriétés mixtes verbo-nominales. Il se combine non seulement avec le préfixe de la négation verbale *na-*, mais également avec tous les affixes flexionnels nominaux : le suffixe du pluriel, l'enclitique *-i* et l'*eẓâfé*. Sa syntaxe interne correspond partiellement à celle d'un syntagme nominal et partiellement à celle d'un syntagme verbal. Ainsi, le complément d'objet direct peut précéder l'infinitif, mais à condition d'apparaître sous forme non déterminée (ou nom 'nu'), ou alors le suivre, comme un complément du nom. L'infinitif est compatible à la fois avec des modificateurs adverbiaux et des modificateurs adjectivaux. Sa distribution coïncide parfaitement avec celle d'un syntagme nominal et il peut assumer sans restriction toutes les fonctions assumées par ce dernier.

4. UN TRAITEMENT DANS LE CADRE HPSG

Différents traitements ont été proposés pour rendre compte des propriétés des catégories mixtes. Pour les gérondifs verbaux en anglais, qui manifestent également des propriétés hybrides verbo-nominales, Pullum (1991) propose qu'un verbe puisse projeter un syntagme nominal sous certaines conditions. Ce traitement implique un assouplissement du principe d'endocentricité des constituants syntaxiques, en admettant qu'un constituant puisse changer de tête en cours de route. Lapointe (1993) postule des catégories lexicales duales, notées $\langle XY \rangle^\circ$, où X et Y sont deux catégories lexicales majeures. La première détermine la syntaxe externe de la catégorie, et la seconde, la syntaxe interne. Les gérondifs seraient ainsi des $\langle NV \rangle$, des verbes projetant un syntagme verbal dominé par un syntagme nominal. Malgré des différences techniques, comme le souligne Malouf (1998), ces traitements impliquent un affaiblissement de la notion de la tête en permettant à un élément unique d'être simultanément la tête d'un syntagme nominal et celle d'un syntagme verbal.

Malouf propose une analyse alternative pour les gérondifs en anglais dans le cadre HPSG¹⁴. Son traitement explore la hiérarchie lexicale et l'héritage multiple, deux notions centrales dans ce modèle lexicaliste, qui permettent une organisation économique du lexique mais également des principes de la grammaire. Dans le traitement de Malouf, le gérondif est un sous-type à la fois du type *nom* et du type *verbal*. Ce dernier comporte (au moins) trois sous-types : *verbe*, *gerondif* et *adjectif*. Un traitement similaire a été proposé par Creissels et Godard (2005) pour l'infinitif en tswana, qui a des propriétés comparables à l'infinitif persan.

Nous adopterons ici l'approche de Malouf (1998) et de Creissels et Godard (2005) dans leurs grandes lignes. Toutefois, contrairement à ces derniers, nous postulons deux catégories lexicales distinctes pour l'infinitif. En effet, comme

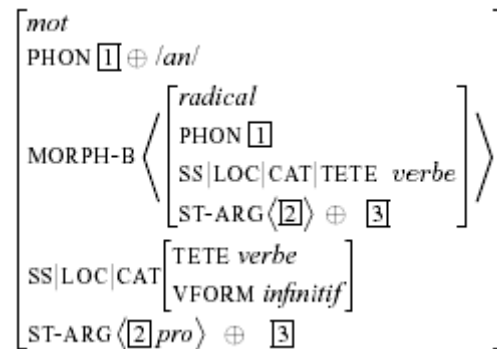
¹⁴ Le lecteur non familier avec le modèle HPSG peut se référer à Ginzburg et Sag (2000) et Pollard et Sag (1994).

nous l'avons vu dans la section précédente, l'infinitif verbal manifeste exclusivement des propriétés verbales. Contrairement aux gérondifs de l'anglais qui, indépendamment de leur structure interne, ont régulièrement la distribution d'un syntagme nominal, l'infinitif verbal en persan alterne avec des projections verbales. Contrairement à l'infinitif en tswana, pour lequel Creissels et Godard établissent aussi deux emplois distincts, l'un verbal et l'autre nominal, l'infinitif verbal en persan n'a aucune propriété morphologique nominale, alors qu'en tswana, l'infinitif dans ses deux emplois est accompagné d'un préfixe de classe nominale.

4.1. L'infinitif comme une catégorie mixte

Parmi les deux types d'infinitif, seul l'infinitif nominal est une catégorie mixte. L'infinitif verbal est un verbe non-fini, avec la spécification [VFORM *infinitif*], un sous-type de [VFORM *non-fini*], qui s'oppose à [VFORM *fini*]. L'infinitif verbal est ainsi une des formes possibles dans le paradigme d'un verbe, au même titre que les formes finies, avec les contraintes spécifiques qui lui sont associées :

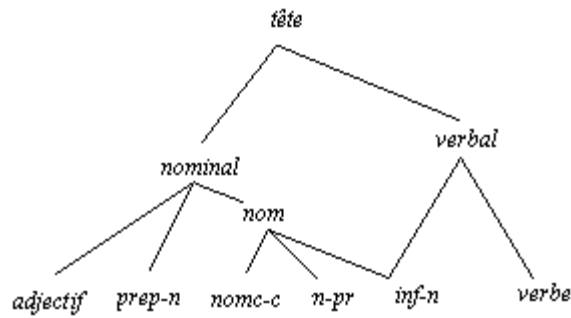
(35) L'entrée lexicale de l'infinitif verbal



D'après cette entrée lexicale, la forme de l'infinitif est obtenue par la concaténation du radical verbal et /an/. L'infinitif a la même structure argumentale que le radical verbal auquel il est associé. Toutefois, le premier argument de l'infinitif étant nécessairement du type *pro*, il ne pourra être réalisé ni comme un dépendant de l'infinitif à l'intérieur du constituant dont l'infinitif est la tête, ni à l'extérieur de celui, comme un argument 'monté'.

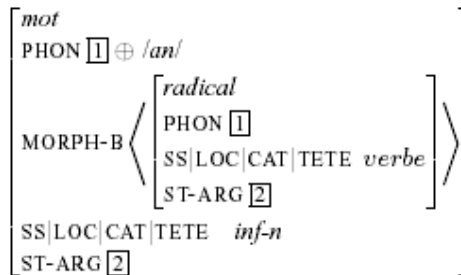
Le second type d'infinitif, l'infinitif nominal, n'est pas un verbe, mais une catégorie mixte, sous-type à la fois des types *verbe* et *nom*, comme l'indique la hiérarchie de types lexicaux ci-dessous :

(36) Hiérarchie (partielle) des types lexicaux



Contrairement à l’infinitif verbal, l’infinitif nominal est une partie du discours distincte, notée *inf-n*, qui hérite à la fois des propriétés de *verbe* et de *nom*. Etant du type verbal, il peut en manifester la morphologie, en accueillant le préfixe de négation *na-*, mais également la syntaxe, en se combinant avec des modificateurs adverbiaux et en formant un constituant à tête finale. Etant un nom, il peut accueillir tous les affixes nominaux : le suffixe du pluriel, le déterminant indéfini *-i*, mais également l’*ezâfé* et la marque de l’objet direct défini *-râ*. A l’instar des noms, il peut être modifié par un adjectif et donner lieu à un constituant tête initiale.

(37) L’entrée lexicale de l’infinitif nominal



L’infinitif nominal a la même forme que l’infinitif verbal et elle hérite de la structure argumentale de sa base morphologique, c’est à dire le radical verbal dont il est issu. Contrairement à l’infinitif verbal, le premier argument de l’infinitif verbal n’est pas du type *pro*. La contrainte formulée en (38) exige que tous les arguments de l’infinitif nominal soient réalisés comme des compléments.

(38) Contrainte sur la réalisation des arguments de l’infinitif nominal :

$$\left[\begin{array}{l} \text{SS|LOC} \left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{inf-n} \\ \text{VAL|COMPS } \boxed{1} \end{array} \right] \\ \text{ST-ARG } \boxed{1} \end{array} \right]$$

La réalisation des compléments est prise en charge par les schémas de construction tête-complément. Rappelons que les compléments de l'infinitif nominal se réalisent soit comme des compléments d'un verbe, soit comme des compléments d'un nom, avec les contraintes suivantes :

- (a) Le complément direct le moins oblique ne peut se réaliser que selon le schéma propre aux compléments du nom. Il suit donc l'infinitif, qui, lui, est accompagné de l'*ezâfé*.
 (b) Le complément direct le plus oblique est réalisé selon le schéma propre aux compléments du verbe. Il précède donc l'infinitif. En outre, il doit apparaître comme 'nu' (i.e. non déterminé).

Étant donné que les dépendants nominaux et les dépendants verbaux ne sont pas mélangés (i.e. se réalisent dans deux domaines distincts), contrairement à ce qui se produit en tswana (voir Creissels et Godard 2005), nous n'adoptons pas une structure plate, mais hiérarchisée pour le syntagme nominal : les dépendants 'verbaux' se réalisent avant les dépendants 'nominaux'.

Le complément direct le plus oblique se combine avec l'infinitif nominal selon un schéma permettant la réalisation de prédicats complexes nom-verbe en persan proposé par Müller (à paraître) :

- (39) Schéma prédicat complexe (adapté de Müller, à paraître)
Construction-tête-cluster →

$$\left[\begin{array}{l} \text{SS} \left[\text{LOC|CAT|COMPS } \boxed{1} \right] \\ \text{B-TETE} \left[\text{SS|LOC|CAT|VAL|COMPS } \boxed{1} \oplus \langle \boxed{2} \rangle \right] \\ \text{B-NON-TETE} \langle \left[\text{SS } \boxed{2} \right] \rangle \end{array} \right]$$

Ce schéma autorise la combinaison du complément le plus oblique d'une tête avec cette dernière : la liste COMPS de la branche tête (B-TETE) est scindée en deux et le complément le plus oblique, qui est identifié à la valeur du trait SS (SYNSEM) de la branche non-tête (B-NON-TETE), est retiré de la liste COMPS. Ce même schéma, avec une contrainte supplémentaire, pourrait servir à la combinaison du complément direct le plus oblique de l'infinitif nominal avec ce dernier :

- (40) *Construction-tête-inf-cluster* □
Construction-tête-cluster &

$$\left[\begin{array}{l} \text{SS} \left[\text{LOC} | \text{CAT} | \text{COMPS} \langle [\text{TETE } \textit{nom}], \dots \rangle \right] \\ \text{B-TETE} \left[\text{SS} | \text{LOC} | \text{CAT} | \text{HEAD } \textit{inf-n} \right] \\ \text{B-NON-TETE} \left[\text{LEX } + \right] \end{array} \right]$$

La construction décrite en (40) est un sous-type de la construction (39) et comporte quelques spécifications supplémentaires par rapport à cette dernière. Elle ne s'applique qu'aux constituants dont la tête est un infinitif nominal et exige que la branche non-tête – le complément le plus oblique – soit un nom 'nu'. Ce schéma impose en outre que la liste COMPS du constituant décrit ne soit pas vide et qu'elle contienne (au moins) un syntagme nominal en position initiale. On interdit de la sorte que le premier argument – ou le 'sujet' – de l'infinitif puisse se combiner avec ce dernier via le schéma (39).

Venons en maintenant au premier argument, qui est le membre le moins oblique (i.e. le premier membre) de la liste COMPS. Ce complément doit se réaliser selon le schéma propre à la combinaison d'un nom avec son unique complément direct. Cette combinaison a deux spécificités, l'une syntaxique et l'autre morphologique :

(a) Le nom tête peut se combiner avec ses modificateurs adjectivaux avant de se combiner avec son complément SN.

(b) Le nom tête ou la projection intermédiaire qui précèdent le complément doivent être marqués de l'*ezâfé*¹⁵.

Le schéma suivant (adapté de Samvelian 2007) permet la combinaison d'un élément nominal (nom, adjectif ou préposition) avec son complément le moins oblique, qui est nécessairement un syntagme nominal :

(41) *Construction-tête-nominal-complément* □

$$\left[\begin{array}{l} \text{SS} \left[\text{LOC} | \text{CAT} | \text{COMPS} \left[\underline{2} \right] \right] \\ \text{B-TETE} \left[\begin{array}{l} \text{SS} | \text{LOC} | \text{CAT} \left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{nominal} \\ \text{VAL} | \text{COMPS} \langle [\underline{1}] \oplus [\underline{2}] \rangle \end{array} \right] \\ \text{EZ } + \end{array} \right] \\ \text{B-NON-TETE} \langle [\text{SS} \left[\underline{1} \right]] \rangle \end{array} \right]$$

La valeur positive du trait booléen EZ indique que la branche tête doit être affixée de l'*ezâfé*, qui est traité comme un affixe syntagmatique (Samvelian 2007). Comme dans la hiérarchie lexicale donnée en (36) l'infinitif nominal est un sous-type de *nom*, il est soumis par défaut à (41) et aucune spécification supplémentaire n'est *a priori* nécessaire.

¹⁵ Pour une description détaillée de la structure du syntagme nominal, voir Samvelian (2007).

L'ajout des modifieurs adjectivaux est géré par le schéma suivant (Samvelian 2007) :

(42) *Construction-tête-nominal-adjoint*

$$\left[\begin{array}{l} \text{B-TETE} \left[\begin{array}{l} \boxed{1} \text{SS|LOC|CAT} \left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{nominal} \\ \text{EZ +} \\ \text{VAL|COMPS} \langle \left[\text{TETE } \textit{nominal} \right] \oplus \textit{liste}(\textit{nom-nominal}) \rangle \end{array} \right] \\ \text{B-MOD} \left[\text{MOD} \left[\boxed{1} \right] \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array} \right]$$

Ce schéma exige que la modification adjectivale s'effectue avant la saturation du premier complément de l'infinitif et que par ailleurs, la branche tête porte l'affixe *ezâfé*.

Pour les modifieurs prépositionnels et adverbiaux aucune spécification supplémentaire n'est nécessaire : les schémas généraux utilisés pour la modification s'appliqueront également à l'infinitif nominal.

Reste maintenant à traiter les cas où le premier argument de l'infinitif n'est pas réalisé, comme dans :

(43) *neveštan-e* *nâme*
écrire-EZ *lettre*
 'le fait d'écrire une/des lettres'

Nous considérerons que ces constructions sont obtenues à partir d'une nouvelle entrée lexicale pour l'infinitif, où le premier complément a été supprimé de la liste COMPS. Pour cela, nous utiliserons une règle lexicale, formulée en (44), qui permet à tout infinitif nominal sous-catégorisant pour deux compléments SN de sous-catégoriser également pour un seul SN, ce dernier étant le second membre de la liste COMPS initiale.

(44) Règle lexicale infinitif nominal

$$\left[\begin{array}{l} \text{SS|LOC|CAT} \left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{inf-n} \\ \text{VAL|COMPS} \langle \boxed{1} \left[\text{TETE } \textit{nom} \right], \boxed{2} \left[\text{TETE } \textit{nom} \right], \dots \rangle \end{array} \right] \\ \text{VAL|COMPS} \langle \boxed{2}, \dots \rangle \end{array} \right] \Rightarrow$$

5. CONCLUSION

Dans cet article, après avoir procédé à un examen détaillé des propriétés morphosyntaxiques de l'infinitif en persan, nous avons établi deux emplois distincts pour ce dernier, l'un verbal et l'autre nominal. Nous avons montré que dans son premier emploi, l'infinitif manifeste exclusivement des propriétés

verbales, tant sur le plan morphologique que syntaxique. Nous avons donc considéré que dans cet emploi, l'infinitif est un verbe non-fléchi, d'où son inaptitude à avoir un sujet réalisé. Dans son second emploi, en revanche, l'infinitif a des propriétés morphosyntaxiques mixtes verbo-nominales. Pour rendre compte de ces propriétés, nous avons proposé un traitement lexical dans le cadre HPSG, inspiré de Malouf (1999) et de Creissels et Godard (2005) : l'infinitif nominal est une catégorie lexicale mixte sous-type à la fois des types *nom* et *verbal*. Etant un nom, il en a la distribution externe. Etant dérivé par une règle lexicale du verbe dont il est issu, il partage sa structure argumentale avec ce dernier. Enfin, étant du type *verbal*, il peut se combiner avec des modificateurs adverbiaux.

- Bātēni M. R., 1985, *Tossif-é sāxtēmān dastouri-yé zabān-é fārsi (Description de la structure grammaticale de la langue persane)*, 3^{ème} éd., Téhéran, Amir Kabir.
- Bresnan J., 1997, Mixed categories as head sharing constructions, in M. Butt and T. H. King (eds), *Proceedings of the LFG97 Conference*, Stanford, CSLI Publications, p. 2-17.
- Creissels D. & Godard D., 2005, The Tswana Infinitive as a Mixed Category, in S. Müller (ed), *International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Stanford, CSLI Publications, p. 70-90.
- Dabir-Moghaddam M., 1995, Fe'el-e morakkab dar zabān-e fārsi (Compound Verbs in Persian), *Madjaleye zabānšenāsi (Journal of Iranian Linguistics)*, p. 2-46.
- Fouchécour Ch.-H. de, 1985, *Éléments de persan*, Paris, Publications orientalistes de France.
- Ghomeshi J., 1997, Topics in Persian VPs. *Lingua* 102, p. 133-167.
- Ginzburg J. & Sag I. A., 2000, *Interrogative Investigations*, Stanford, CSLI Publications.
- Karimi S., 2003, On object Positions, Specificity and Scrambling in Persian, in S. Karimi (ed.), *Word Order and Scrambling*, Oxford, Blackwell, p. 91-124.
- Lapointe S., 1993, Dual lexical categories and the syntax of mixed category phrases, in A. Kathol & M. Bernstein (eds.), *Proceedings of the Eastern States Conference of Linguistics*, **LIEU+EDITEUR**, p. 199-210.
- Lazard G. (avec la collaboration de Y. Richard, R. Hechmati et P. Samvelian), 2006, *Grammaire du persan contemporain (Nouvelle édition remaniée)*, Téhéran, Institut Français de recherche en Iran & Editions Farhang Moaser.
- Lazard G., 1982, Le morphème *rā* en persan et les relations actanciellées, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 77-1, p. 177-207.
- Malouf R., 1998, *Mixed Categories in the Hierarchical Lexicon*, PhD, Stanford University.
- Malouf R., 2000, Verbal Gerunds as Mixed Categories in Head-Driven Phrase Structure Grammar, in R. D. Borsley (ed), *The Nature and Function of Syntactic Categories*, San Diego: Academic Press, p. 133-165.
- Megerdooonian K., 2002, *Beyond Words and Phrases: A Unified Theory of Predicate Composition*, PhD, University of Southern California.
- Meunier A. et Samvelian P., 1997, La postposition *rā* en persan : ses liens avec la détermination et sa fonction discursive, *Cahiers de grammaire* 22, p. 187-231.
- Müller S., en preparation, *Persian Complex Predicates*, (manuscrit Freie Universität Berlin).
- Nātel Khānlari P., 1993, *Zabān chēnāssi va zabān-é fārsi (La linguistique et la langue persane)*, 6^{ème} éd. (1^{ère} éd. 1340/1961), Téhéran, Tous.
- Nātel Khānlari P., 1998, *Dastouré tārikhi-yé zabané fārsi (Grammaire historique de la langue persane)*, 4^{ème} éd., Téhéran, Tous.
- Pollard C. & Sag I. A., 1994, *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Pullum G. K., 1991, English Nominal Gerund phrases as noun phrases with verb-phrase heads, *Linguistics* 29, p. 763-799.

- Sādeqi A. A., 2005, Kalamāt-e morrakab sāxte šode bā setāk-e fe'l (Mots composés sur une base verbale), *Dastour* 1-1 (*Grammaire*, Journal de l'Académie), Téhéran, p. 5-11.
- Samvelian P., 2001, Le statut syntaxique des objets nus en persan, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCVI, p. 349-388.
- Samvelian P., 2007, A (phrasal) affix analysis of the Persian Ezafe, *Journal of Linguistics* 43, p. 605-645.
- Suratgar-Saffari K., 1978, *La langue persane*, Louvain, Editions Peeters, Paris, Editions Geunthner.